

Descriptif de formation

Mercredi 7 et jeudi 8 juin 2023 – 9h00 à 17h00

La retraite - Comment m'y préparer financièrement (AVS) et moralement ?

Thème

Ma retraite approche. Comment dois-je m'y prendre en matière d'assurances sociales et quels sont les enjeux psychologiques de cette nouvelle étape de vie ?

Contenu

1^{ère} journée – Comment s'y prendre en matière d'assurances sociales

- Comment procéder lorsqu'on désire partir à la retraite ?
- A quoi faut-il être attentif en pareille circonstance ?
- Quelles sont les incidences financières d'une telle décision ?
- Quelles sont les assurances sociales concernées en pareille situation ?
- Est-il possible d'anticiper la retraite dans les assurances sociales et à quel prix ?

2^{ème} journée : Les enjeux psychologiques du départ à la retraite

- Théorie des besoins ;
- Théorie différentielle envie et besoin ;
- Théorie sur le changement et le deuil ;
- Théorie sur les lois qui régissent la gestion du temps.

Objectifs

- Prendre conscience des répercussions en matière d'assurances sociales, notamment dans l'AVS et la prévoyance professionnelle (2^{ème} pilier) lorsqu'on se prépare à la retraite.
- Répondre aux questions et demandes des participant(e)s en analysant leur situation.
- Être capable de comprendre les enjeux psychologiques liés aux changements engendrés par la retraite ;
- Mieux se préparer à ces changements ;
- Mieux gérer leurs effets éventuels ;
- Faire des choix plus éclairés.

Méthode

Echange avec les participant(e)s, dialogues en fonction des situations individuelles formulées par les personnes présentes, travail de groupe et questionnaire en début de formation.

Méthode participative et inductive.

Apports théoriques et pratiques.

Animation

François Wagner, expert fédéral diplômé en assurances sociales

Jean-Marc Ouellet, formateur d'adultes et praticien en relation d'aide

formation-ARC.Suisse

Public cible

Toutes personnes concernées par l'arrivée imminente à la retraite.

Les couples sont les bienvenus et les partenaires, même non-membres, bénéficieront des mêmes avantages.

Important

Il est indispensable de prendre le règlement (ou les statuts) ainsi que la dernière attestation d'assurance de sa caisse de pension à l'occasion de ces 2 journées de cours de même qu'une fiche de salaire et d'autres éventuels documents permettant de travailler de manière concrète sur une future situation de retraite (par ex. extrait de compte AVS).

Préparation à la journée

Préparer un historique de sa carrière professionnelle comportant :

- Les années d'activité professionnelle effectuées à ce jour ;
- Les salaires réalisés pendant ces périodes ;
- Des informations sur sa situation personnelle (mariage, enfants, divorce, etc.).

Lieu

Hôtel La Prairie, Avenue des Bains 9, 1400 Yverdon-les-Bains

Inscription

- Jusqu'au 26 mai 2023 à l'Institut de formation ARC,
- Tél. 031 370 21 11 ou sur le site internet www.formation-arc.ch

Frais

Pour les **membres** des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- **Syna** : 4 journées de formation/année ;
2 journées de formation pour les retraité.e.s et apprenti.e.s
- **transfair** / transfair Poste : 2 formations/année
- **SwissPersona**: max. CHF 1'000.- /année
- **SCIV**: max. CHF 450.-/année

Pour les **non-membres** : CHF 1'190.-